



**COMMUNAUTE DE COMMUNES
CŒUR DE SAINTONGE
PROCES-VERBAL
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 4 AVRIL 2018**

L'an deux mille dix-huit, le 4 avril à 17h30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Sylvain BARREAUD, à la Maison des Rivières à Saint Porchaire.

PRESENTS : M. BARREAUD, Président,
Mme RIVIERE M., Mrs GRENON J-C., DOUBLET M., GAILLARD G.,
MACHEFERT P., MAYAU D., Vice-Présidents,
Mmes SCHNEIDER C., GUIBERTEAU C., BOURSIQUOT S., BOURSIQUOT
N., DUCAYLA C., ANDRE L., BOULOUMOU M-C
Mrs. GANDAUBER G., MICHAUD J., LOUVET C, MAJEAU S., LUTARD J.,
TIREAU D., POCH P., RAFFE D., BACHEREAU P., BERNARD D, STAUDER
J.D., GACHET P., ROBERT, GAILLOT J.P., VIDAL P.
Excusés : Mmes SIGNAT L., BARRET M.H, TURGNE D., Mr FRANCOIS D.,

Date de la convocation : 27 mars 2018

Présents : 29

Secrétaire de séance : David RAFFE.

1. APPROBATION PV DU 14 MARS 2018

ADOPTE A L'UNANIMITE

2. EXTENSION MAISON DES RIVIERES

Monsieur le Président, après avoir exposé les résultats de la consultation dans le cadre du Marché à Procédure Adaptée concernant l'extension de La Maison des Rivières, appelle les membres du Conseil Communautaire à délibérer sur la liste des entreprises suivantes :

Lot 1 : Gros œuvre, Maçonneries – Ent. NOUREAU pour un montant de 61 950,22 € HT

Lot 2 : Etanchéité bacs aciers – Ent. CHATEL ETANCHEITE pour un montant de 39 898,20 € HT

- Lot 3 : Menuiserie extérieures alu – Ent. BIRON pour un montant de 22 676, 00 € HT
Lot 4 : Charpente - Menuiserie bois – Ent. BERNARD pour un montant de 18 229,61 € HT
Lot 5 : Platerie, isolation cloisons – Ent. BERNARD pour un montant de 12 872,79 € HT
Lot 6 : Faux-plafonds – Ent. BERNARD pour un montant de 6 147,73 € HT
Lot 7 : Revêtements de sols – VINET pour un montant de 11 085,37 € HT
Lot 8 : Peintures – Ent. TABAUD pour un montant de 7 863,75 € HT
Lot 9 : Plomberie, ventilation, chauffage – Ent. DUPRE pour un montant de 51 041,81 € HT
Lot 10 : Electricité – Ent. BRUNET pour un montant de 14 715,00 € HT

ADOPTE A L'UNANIMITE

3. SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

Dans le cadre de la compétence Tourisme de la CDC, le Syndicat d'Initiative de Trizay (Abbaye de Trizay) sollicite le Conseil Communautaire pour mener à bien ses missions déclinées dans la convention d'objectifs et de moyens passée pour l'année 2018 avec la Communauté de Communes.

Monsieur le Président soumet à l'approbation des membres du Conseil la demande de subvention du Syndicat d'Initiative pour un montant annuel de 40 000€.

ADOPTE A L'UNANIMITE

4. BOUCLES (CYCLABLES)

Sébastien POCH, en charge du développement des boucles, présente l'ensemble du travail effectué lors des deux groupes de travail.

Suite à cette présentation, Monsieur le Président demande aux membres du Conseil l'autorisation pour effectuer l'ensemble des démarches administratives et les sollicitations de subventions départementales, régionales et européennes. (Dossier en annexe du PV)

ADOPTE A L'UNANIMITE

5. PROJET SECURITE ROUTIERE – PROGRAMME LEADER

Dans le cadre des actions de prévention, en particulier de la sécurité routière, Stéphane Gomez, Coordonnateur du PEL, expose le projet 2018 afin de solliciter une aide européenne LEADER. Monsieur le Président soumet à l'ensemble des membres l'autorisation de solliciter le programme LEADER et de présenter le projet lors de la prochaine commission le 18/05/2018. (Dossier en annexe du PV)

ADOPTE A L'UNANIMITE

6. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET COMMUNES (ENFANCE-PETITE ENFANCE)

Monsieur le Président propose aux membres du Conseil d'attribuer les subventions suivantes dans le cadre de la compétence enfance petite enfance :

Commune de Sainte-Radegonde – ALSH Les P'tites Mésanges : 50 000 €

ADOPTE A L'UNANIMITE

7. BROYEUR DE BRANCHES

Suite aux précédents conseils présentant la mise en concurrence pour l'achat d'un broyeur, et suite aux différents essais, Monsieur Machefert, Vice-Président, présente le tableau ci-dessous.

Sociétés	CHEVALERIAS	MATAGRI	TARDY
Matériel	GreenMech 200	Jensen A530 L	Ws /16-35D Kubota
Diamètre de coupe	200mm	150mm	160mm
Chevaux	45cv	35 cv	35cv
Moteur	diesel	diesel	diesel
Système de broyage	Disque lame	2 couteaux	2 couteaux
Réservoir			17 L
Rotation		360°	360°
Poids	1260 kg	750 kg	748 kg
Décibel	116 dB		124 dB
Rendement		15 m ³ /heure	
Assistance de freinage	Chassis freiné	Non	Non
Timon	Timon réglable	Timon réglable	Non
Garantie	3 ans	3 ans	2 ans
Prix	34 680,00 €	34 680,00 €	23 312,76 €
Reprise	0,00 €	4 900,00 €	1 200,00 €
Prix final	34 680,00 €	29 780,00 €	22 112,76 €

Monsieur le Président informe les membres du Conseil que la Commission d'Appel d'Offre propose de retenir l'entreprise MATAGRIS, qui correspond à l'offre la plus pertinente au regard des besoins de la Communauté de Communes, des tarifs proposés et des essais réalisés, pour un prix de 28 900 € HT soit 34 680 € TTC avec une déduction de la reprise de l'ancien broyeur pour 4 900 €, soit un prix finalisé de 29 780 € TTC.

ADOPTE A L'UNANIMITE

8. EMPRUNT VOIRIE

Vous trouverez ci-dessous les résultats de la consultation concernant un besoin de financement à hauteur de 30 000 euros, sur 10 ans, pour les travaux de voirie.

Etablissement	Taux	Nbre annuités	Annuité	Frais de dossier	Frais financiers	Coût global
Caisse d'Epargne	1.35 %	10	3 227.23 €	100 €	2 272.30 €	2 372.30 €
Crédit Mutuel	1.30 %	10	3 218.38 €	200 €	2 207.58 €	2 407.58 €
Crédit Agricole	1.46 %	10	3 246.14 €	100 €	2 461.36 €	2 561.36 €

Monsieur le Président propose aux membres du Conseil de retenir l'offre de la Caisse d'Epargne sur la base d'un taux de 1,35% ce qui représente un coût financier de 2 372.30 € frais de dossiers inclus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

9. CONVENTION MISE A DISPOSITION ANIMATEURS AU COLLEGE FONTBRUANT

Les animateurs communautaires du Secteur Jeunesse, service 11-17 ans de la CDC, interviennent sur différents temps au sein du collège Fontbruant de Saint-Porchaire. Depuis la mise en place en septembre 2016 du dispositif CLAS, les animateurs effectuent également une action d'aide aux devoirs.

Dans ce contexte et avec l'accord du Principal du collège, Monsieur Rémi Catrou, Monsieur le Président soumet à l'avis des membres du Conseil une convention de mise à disposition pour 4 agents durant ce temps d'aide aux devoirs correspondant à 248 heures effectuées pour l'année scolaire 2017-2018 contre contribution à hauteur de 3 800 euros.

ADOPTE A L'UNANIMITE

10. RAISON SOCIALE ET NOM USUEL

Suite à la première commission Communication en date du 1^{er} mars 2018 et dans le cadre de la définition d'une stratégie de communication territoriale, Monsieur le Président propose aux membres du Conseil de dénommer notre établissement public de coopération intercommunal « Communauté de Communes Cœur de Saintonge ».

Ce nom sera usuel et à indiquer sur l'ensemble des informations, documents ou communiqués de presse. Il indique que la raison sociale « Charente-Arnoult Cœur de Saintonge » inscrite au SIRET sera toujours conservée.

ADOPTE A L'UNANIMITE

11. VOTE COMPTE ADMINISTRATIF 2017 ZAC CHAMP BOUCHET

Monsieur le Président ayant quitté la séance, Monsieur GRENON, 1^{er} Vice-Président, présente le Compte Administratif 2017 relatif au budget 2017 :

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
DEFICIT reporté	- 679 247.07	DEFICIT reporté	- 465.48
TITRES 2017	869 367.05	TITRES 2016	650.38
MANDAT 2017	353 677.91	MANDAT 2016	5 916.57
RESULTAT	- 163 557.93	RESULTAT	- 5731.67

ADOPTE A L'UNANIMITE

12. VOTE COMPTE DE GESTION 2017 ZAC DE BEURLAY

Les membres du Conseil Communautaire après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif 2017 concernant le budget Zac de Champ Bouchet :

- statuent sur l'ensemble des opérations effectuées du 1/01/2017 au 31/12/2017,
- statuent sur l'exécution de ce budget en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- déclarent que le compte de gestion dressé par Monsieur le Receveur Communautaire pour 2017, visé et certifié conforme, par l'Ordonnateur, n'appelle ni observations ni réserves de leur part.

Après en avoir délibéré, quitus est donné à Monsieur le Receveur Communautaire par les membres du Conseil Communautaire.

ADOPTE A L'UNANIMITE

13. VOTE BUDGET 2018 ZAC DE BEURLAY

Monsieur le Président présente et soumet ce vote à l'approbation des membres du Conseil Communautaire.

Investissement	Dépenses	Recettes
déficit reporté	163 557.93	
Prévu	639 142.87	802 700.80
Total investissement	802 700.80	802 700.80
Fonctionnement	Dépenses	Recettes
déficit reporté	5 731.67	
prévu	900 842.70	906 574.37
Total fonctionnement	906 574.37	906 574.37

ADOpte A L'UNANIMITE

14. COMPTE ADMINISTRATIF – BUDGET PRINCIPAL 2017

Monsieur le Président ayant quitté la séance, Monsieur le 1^{er} vice-Président soumet le tableau ci-dessous à l'approbation des membres du Conseil Communautaire.

INVESTISSEMENT	
Déficit 2016	- 273 832.68
TITRES 2017	561 960.90
MANDAT 2017	752 743.41
RESULTAT	- 464 615.19
FONCTIONNEMENT	
Excédent 2016	1 438 943.11
MANDAT 2017	3 555 875.00
TITRES 2017	4 014 895.79
RESULTAT	1 897 963.90
GLOBAL	1 433 348.71

ADOpte A L'UNANIMITE

15. COMPTE DE GESTION 2017

Les membres du Conseil Communautaire après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif 2017 concernant le budget principal :

- statuent sur l'ensemble des opérations effectuées du 1/01/2017 au 31/12/2017,
- statuent sur l'exécution de ce budget en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- déclarent que le compte de gestion dressé par Monsieur le Receveur Communautaire pour 2017, visé et certifié conforme, par l'Ordonnateur, n'appelle ni observations ni réserves de leur part.

Après en avoir délibéré, quitus est donné à Monsieur le Receveur Communautaire par les membres du Conseil Communautaire.

ADOpte A L'UNANIMITE

16. VOTE AFFECTATION RESULTATS

RESULTAT INVESTISSEMENT	- 464 615.19	article 001 investissement dépenses
Restes à réaliser DEPENSES	452 000.00	
Restes à réaliser RECETTES	468 786.00	
BESOIN FINANCEMENT	447 829.19	article 1068 investissement recette
RESULTAT FONCTIONNEMENT	1 897 963.90	
Résultat Fonctionnement corrigé	1 450 134.71	article 002 fonctionnement recette

ADOPTE A L'UNANIMITE

17. VOTE TAUX IMPOSITION TAXES DIRECTES LOCALES 2018

Après consultation de la commission des finances, Monsieur le Président propose aux membres du Conseil Communautaire de majorer les taux d'imposition des taxes locales pour 2018 pour les taux suivants :

Nature de la taxe	2017	2018
Cotisation Foncière des Entreprises	23,18 %	23,41 %
Taxe d'habitation	7,85 %	7,93 %
Taxe Foncière Non Bâti	2,12 %	2,14 %
Taxe Foncière Bâti	-	-

ADOPTE A L'UNANIMITE

18. BUDGET PRIMITIF – BUDGET PRINCIPAL 2018

Voir document joint.

ADOPTE A L'UNANIMITE

19. QUESTIONS DIVERSES

Tourisme – Monsieur le Président informe les membres du Conseil que dans le cadre de la compétence Tourisme, la CDC s'est engagée dans la réponse d'un appel à projet régional sur la définition d'une Nouvelle Organisation Touristique Territoriale (NOTT) aux côtés de la CDA de Saintes et de la CDC de Gémozac.

Cet appel à projet favorisera un travail commun pour organiser au mieux l'accompagnement des collectivités et des acteurs touristiques et bénéficier d'un soutien financier envisageable sur 3 ans. La date limite de réponse à cet appel à projet doit s'effectuer avant le 5 juillet 2018.

Dans ce contexte, le directeur de Charentes Tourisme, l'Agence Touristique des 2 départements Charente et Charente-Maritime, a été sollicité pour accompagner notre réponse.

Il propose une convention de 19 jours d'intervention pour un coût de 3 800 € à diviser entre les 3 EPCI, soit 1267 € par établissements.

Monsieur le Président soumet à l'approbation des membres du Conseil l'accompagnement de Charentes Tourisme pour répondre à l'appel à projet NOTT et l'autorisation pour signer la convention.

ADOPTE A L'UNANIMITE

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance à 20h15.

Fait à Saint-Porchaire, le 4 avril 2018.

Le Président,

Sylvain BARREAUD.